

Baromètre d'opinion des responsables de l'Économie Sociale et Solidaire

2010

En savoir plus

Grâce à son Observatoire, la CRESS dispose d'un outil d'appui pédagogique pour les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire souhaitant mettre en oeuvre des enquêtes : aide à l'élaboration de questionnaires, traitement et analyse des données, valorisation et diffusion des résultats sous forme de publications.

L'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire est également en capacité de produire des études et diagnostics sur les territoires infra-départementaux des Pays de la Loire.

CRESS Pays de la Loire : 02 40 74 02 49
cress.pdl@cress-pdl.org

Directeur de la publication : Jacques STERN

Comité de rédaction : Karine FENIES DUPONT
Noémie LAGUESTE
Fabienne MADEC

Les partenaires financiers de l'Observatoire :



Il s'agit de la deuxième vague annuelle de cette enquête régionale coordonnée par la CRESS et la CPCA et leurs réseaux associatifs régionaux et départementaux, avec l'appui de Recherches & Solidarités, de France Bénévolat et des services de la Direction Régionale de la Cohésion Sociale de la Jeunesse et des Sports.

Sur une proposition des acteurs associatifs ligériens, il a été décidé de mettre en place pour la première fois un questionnaire spécifique aux responsables des associations employeurs afin de couvrir des sujets et préoccupations identiques à ceux des responsables de coopératives.

Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à cette enquête qui nous fournit des résultats qui ne manqueront pas d'intéresser les acteurs du secteur mais aussi les élus politiques.

Jacques STERN, Président de la CRESS
Gilles CAVÉ, Président de la CPCA

Pour la deuxième année, la parole est donnée aux acteurs de l'ESS. Ce baromètre permet de mesurer le moral des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire et de faire valoir leurs avis sur les différents sujets concernant leur structure, leurs projets et leurs attentes.

L'ESS dans les Pays de la Loire

En 2009 :

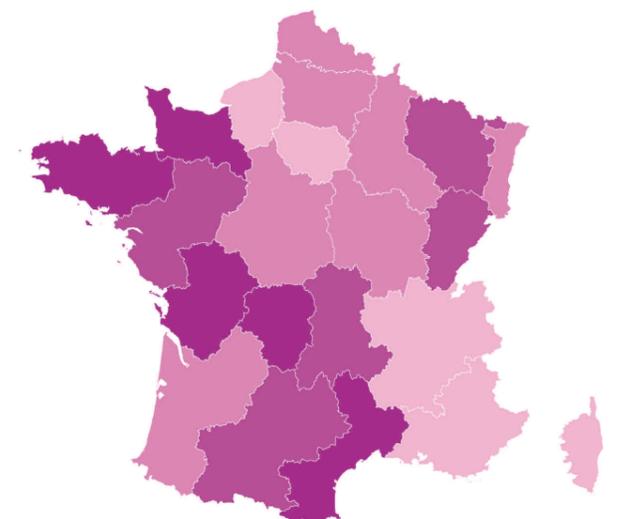
13.350 établissements employeurs
Plus de 146.000 salariés
3 milliards de masse salariale brute annuelle

Comparée à l'économie ligérienne (hors secteur public), l'Économie Sociale et Solidaire représente :

13,6 % de l'emploi salarié
12 % de la masse salariale

Poids de l'Économie Sociale et Solidaire en France en 2009

Proportion du nombre de salariés (en %) par rapport au total des salariés privés



- De 15 % à 16,1 %
- De 13,3 % à 14,9 %
- De 12,4 % à 13,2 %
- De 8,4 % à 12,3 %

Vous pouvez retrouver les publications de l'Observatoire sur le portail de la CRESS : www.cress-pdl.org, rubrique « Observer, se former et travailler en ESS ».

PANORAMA DU COMMERCE
EQUITABLE EN PAYS DE LA LOIRE
MAI 2010



SAINT HERBLAIN - PORTRAITS
D'ENTREPRISES DANS L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE 2010
OCTOBRE 2010



LE MICROCREDIT PERSONNEL
GARANTI DIT «MICROCREDIT
SOCIAL»
OCTOBRE 2010



L'ECONOMIE SOCIALE ET
SOLIDAIRE DANS LES PAYS
DE LA LOIRE
BILAN DE L'EMPLOI 2009



NOTE AUX LECTEURS

La présente publication comporte une sélection des réponses aux questions posées auprès d'un échantillon représentatif de 198 responsables d'associations employeurs, tous secteurs d'activités confondus et de 172 responsables de coopératives, notamment agricoles et de production sur la région des Pays de la Loire.

Les résultats complets et détaillés sont disponibles sur le site internet de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire : www.cress-pdl.org

Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)

42 rue des Hauts Pavés - 44000 Nantes

Tél 02 40 74 02 49 / contact.observatoire@cress-pdl.org

www.cress-pdl.org



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et
Solidaire des Pays de la Loire



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et
Solidaire des Pays de la Loire

un autre sens à l'économie...

un autre sens à l'économie...

Les ressources humaines

Quantité et qualité des effectifs salariés : de fortes disparités entre les associations et les coopératives

Deux tiers des responsables associatifs se disent satisfaits du nombre de salariés de leurs structures. Les secteurs du social et du sport affichent la plus grande satisfaction.

Il convient néanmoins de souligner qu'un tiers des structures associatives estiment insuffisant le nombre de salariés dont elles disposent, surtout dans le secteur culturel.

La ressource bénévole est également une question évoquée dans le baromètre. En effet, la ressource bénévole est essentielle au fonctionnement et au développement des associations, même lorsqu'elles emploient des salariés. 61 % des responsables associatifs ligériens se déclarent satisfaits du nombre de leurs bénévoles (55 % au plan national).

En ce qui concerne l'aspect qualitatif de l'emploi, les personnes ayant répondu à l'enquête expriment une très grande satisfaction avec 84 % de répondants estimant que les moyens humains sont adaptés aux besoins de leur association (dont 31 % bien adaptés). Il convient de préciser que les réponses des responsables du secteur des loisirs et éducation populaire sont un peu plus nuancées avec 20 % d'insatisfaits ; ils sont 15 % également dans le secteur du social.

La satisfaction des responsables coopératifs est très importante : 90 % d'entre eux estiment le nombre de salariés «bien adapté» et «assez bien adapté» aux besoins de la coopérative. Toutefois, quelques réserves doivent être apportées concernant les coopératives de production parmi lesquelles 12 % de responsables considèrent le nombre de leurs salariés «mal adapté» aux besoins de la coopérative.

Globalement, la satisfaction des responsables coopératifs au sujet de la qualification des salariés est comparable à celle exprimée à la question sur leur nombre. Cependant, des réserves peuvent être émises dans le secteur agricole où les réponses des responsables sont un peu plus nuancées que dans le secteur de la production (43 % d'assez satisfaits contre 22 %).

Emploi : des réductifs d'effectifs en 2010 mais un optimisme affirmé pour 2011

Dans une proportion de 10 % (12 % au plan national), les employeurs associatifs ont réduit leur effectif salarié et de manière nettement plus forte dans les secteurs des loisirs, de l'éducation populaire et du social (respectivement 18 et 14%). La seule note positive étant que 19 % des responsables ont renforcé leur équipe salariée.

En ce qui concerne les prévisions, 8 % déclarent penser réduire leurs effectifs l'an prochain (13 % au plan national), et surtout dans le secteur culturel. On notera que 10 % ne préfèrent pas se prononcer car ils n'ont pas tous les éléments pour répondre à cette question.

À l'instar des responsables associatifs, les responsables coopératifs ont déclaré avoir réduit leur effectif salarié par rapport à 2009 et dans une proportion loin d'être négligeable : 18 %, soit près d'un coopérateur sur cinq. **Les effets de la crise ont déjà été ressentis avec une proportion de coopératives ayant réduit les effectifs salariés passant de 6 % en 2009 à 18 % en 2010.**

En revanche, l'optimisme semble se profiler pour 2011 avec près de 60 % de déclarations de maintien d'effectifs et plus de 20 % de renforcement, notamment dans les coopératives de production (28 %). En outre, les perspectives de réduction dans le secteur agricole (11 %) en 2011 sont moindres que celles observées cette année (19 %). Et ce constat est encore plus net dans les coopératives de production : 4 % en perspective contre 15 % en 2009. Ceci peut s'expliquer autant par une amélioration de la situation qu'une répercussion de la réduction opérée cette année.

Le bilan économique

Ressources financières : des responsables associatifs très partagés...

Seulement un tiers (31 %) des responsables déclarent que leur association est «en bonne santé». Les associations sportives étant les plus optimistes de ce point de vue (42 % contre, par exemple, 25 % dans la culture). Le cumul des associations en réelle difficulté s'élève à 16 % (19 % en France), allant jusqu'à près de 30 % dans les loisirs et l'éducation populaire.

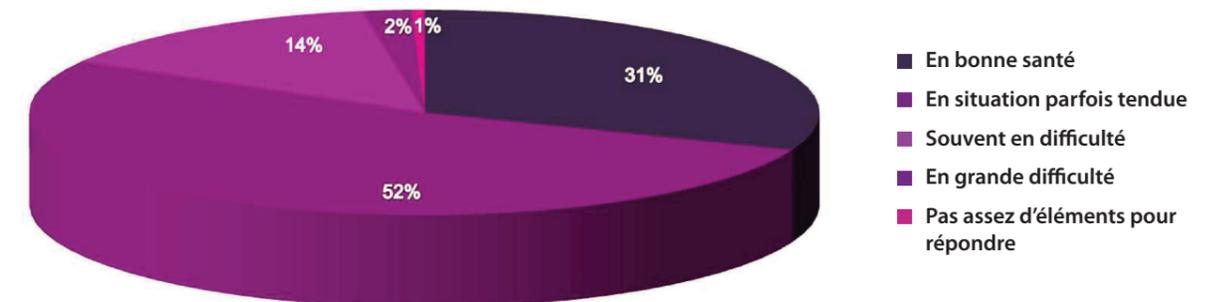
Aussi importante que la ressource humaine, la ressource financière est une question-clé dans la vie quotidienne des associations à la fois en termes de pérennité et de développement. À l'instar des résultats nationaux, une très légère majorité de responsables ligériens sont satisfaits des moyens financiers de leur association (51 %). 40 % de responsables associatifs estiment les moyens financiers insuffisants pour mener à bien leurs activités et 10 % les estiment très insuffisants et plus nettement dans le secteur culturel. C'est dire les situations très difficiles dans lesquelles se trouvent un grand nombre d'associations.

... et des responsables coopératifs plus sereins.

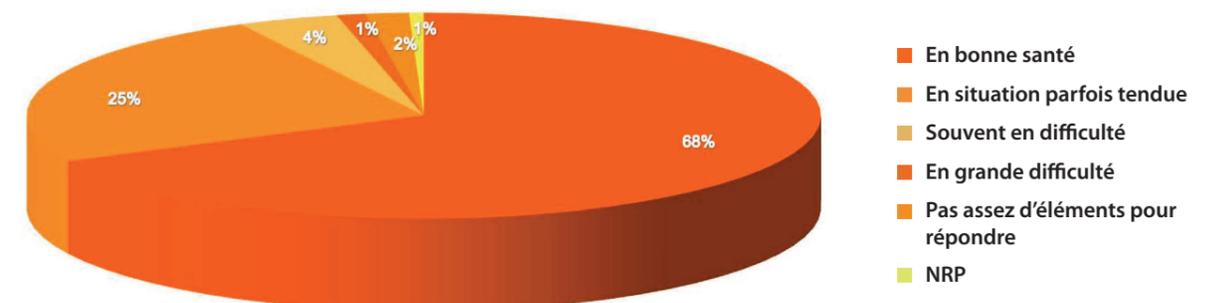
Quant aux coopératives, les responsables sont 68 % à estimer leur entreprise «en bonne santé», allant de 62 % dans les coopératives de production à 70 % dans les coopératives agricoles. Au bilan, seulement 5 % des répondants déclarent leur coopérative en réelle difficulté.

Du point de vue économique, vous diriez que votre structure vous paraît :

Associations :



Coopératives :



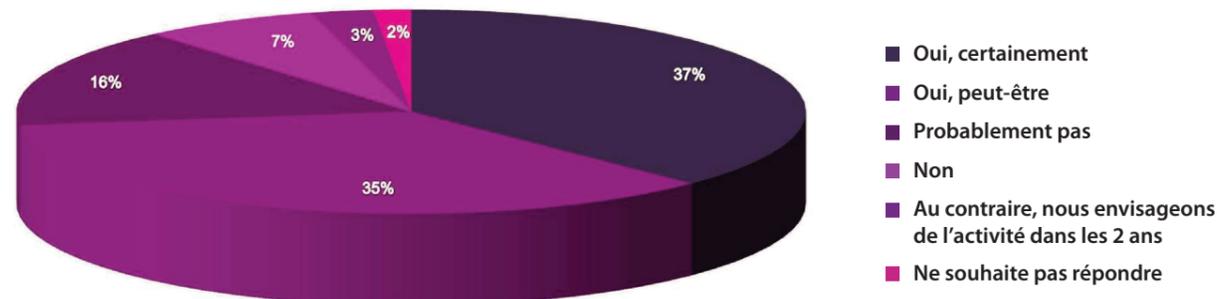
Une concurrence vive aussi bien dans les associations que dans les coopératives...

Pour plus de la moitié des responsables associatifs (55 %) et nettement plus qu'au plan national (48 %) la concurrence est vive. C'est dans le secteur de la culture qu'elle est la plus vivement ressentie. Le secteur public (2 %) ne semble pas trop inquiéter les responsables. En revanche, c'est la concurrence entre associations (18 %) et celle avec le secteur privé lucratif (14 %) qui inquiètent davantage les responsables.

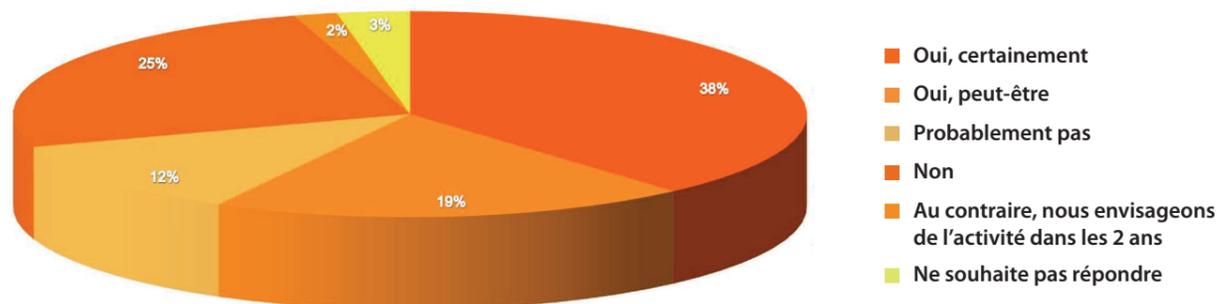
Les responsables coopératifs sont 61 % à considérer que la concurrence est vive d'une manière générale avec des différences notables selon les types de coopératives. En effet, les réponses sont plus tranchées dans les coopératives de production : 74 % des responsables déclarent que la concurrence est vive contre 59 % des responsables des coopératives agricoles. Ces derniers sont 41 % à estimer que la concurrence n'existe pas véritablement (22 % dans les coopératives de production).

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – en 2009 ou 2010 ?

Associations :



Coopératives :



...Mais de nouveaux projets en perspective

De grandes disparités apparaissent entre les associations et les coopératives. Alors que près des trois-quarts (72 % contre 65 % au plan national) des responsables associatifs envisagent de nouveaux projets (ou une extension de leurs activités actuelles), les responsables coopératifs sont 66 % à partager ces perspectives. On notera que 25 % de ces derniers déclarent ne pas envisager une extension de leurs activités dans les deux prochaines années contre 7 % des responsables associatifs.

Parmi les réponses des responsables associatifs, ce sont ceux du secteur social qui sont les plus nombreux à envisager de nouveaux projets (81 % dont 45 % « certainement »). En ce qui concerne les coopératives, les réponses sont nettement plus tranchées dans les coopératives de production : 46 % déclarent envisager « certainement » des projets contre 33 % de réponses négatives. Les proportions des coopératives agricoles s'élèvent respectivement à 22 % et 26 %.

La crise

Une inquiétude dans l'avenir pour une majorité de responsables associatifs

Une majorité de responsables associatifs voient encore la crise devant eux (52 %), plus encore dans le social (59 %). Ce sont les responsables du secteur de la culture qui sont les plus nombreux à se sentir dans l'oeil du cyclone (24 %) et ceux du social craignent le plus pour demain (59 %). En outre, 63 % des responsables associatifs indiquent que la situation économique leur paraît « tendue », notamment du fait de l'évolution de la réglementation (27 %) et des exigences des partenaires (25 %). Il convient également de souligner que de nombreux responsables rencontrent quelques difficultés à répondre à cette question : 11 % de non réponses.

Des difficultés directement liées à la crise pour les coopératives

A la question sur les types de difficultés directement liées à la crise, plus de 50 % des coopératives agricoles citent des difficultés de paiement ou de trésorerie. Les coopératives de production sont moins tranchées et déclarent rencontrer des baisses d'activité, de ventes ou chiffres d'affaires pour 20 % et dans la même proportion, les responsables citent des baisses de commandes ou de demandes.

Enfin, 20 % des répondants déclarent ne pas rencontrer de difficultés particulières liées à la crise.

Des difficultés pour remplir les missions...

La frilosité vis-à-vis de l'avenir se vérifie dans les réponses des responsables à la question posée sur le dynamisme de leur secteur et, pour les associations, sur leur capacité à remplir leurs missions.

34 % des responsables coopératifs estiment leur secteur en développement contre 42 % en 2009 ; et 17 % le jugent en régression contre 11 % en 2009. **La crise est réellement perçue.**

En ce qui concerne les associations, 46 % des responsables ligériens déclarent connaître quelques difficultés pour remplir leurs missions, proportion nettement supérieure à celle constatée au plan national (35 %). En outre, comparée à l'année précédente, un responsable associatif sur trois indique réduire ses activités faute de moyens. Il n'en demeure pas moins que les responsables associatifs sont plus nombreux cette année à évaluer leur secteur en développement (47 %) qu'à le juger en régression (20 %).

Les difficultés de la fonction

Importante thématique introduite l'an dernier dans le baromètre des responsables coopératifs des Pays de la Loire et reprise cette année dans celui mené auprès des responsables associatifs.

Le sentiment de solitude vécu aussi bien dans les associations que les coopératives...

Le cumul des responsables associatifs ayant «souvent» connu des difficultés personnelles (moments de doute, de découragement) dans le cadre de leur mandat s'élève à 36 % (39 % au plan national), proportion plus forte dans la culture (46 %) et encore plus dans le secteur des loisirs (48 %). Par ailleurs, 54 % d'entre eux déclarent qu'il leur est «déjà arrivé» de connaître un sentiment de solitude.

En ce qui concerne les responsables coopératifs, un répondant sur dix déclare connaître «souvent» des moments de solitude. C'est encore plus fréquent dans les coopératives agricoles (17 %). Seulement un responsable sur quatre (24 %) se déclare à l'abri de ce risque. **Comparé à 2009, la crise semble avoir provoqué quelques moments de solitude et avoir donc entraîné des difficultés dans l'exercice des fonctions** : 34 % des responsables coopératifs déclarait en 2009 ne «jamais» avoir connu de moments de solitude contre 24 % en 2010.

Questions financières et gestion des ressources humaines : difficultés les plus souvent citées

Il était demandé aux responsables associatifs et coopératifs, parmi une liste de sujets, d'identifier ceux qui leur posent le plus de difficultés. Les réponses diffèrent selon le statut juridique.

Ainsi, pour les responsables associatifs, les questions financières (recherche de l'équilibre et recherche de partenaires) sont les plus souvent citées avec plus de 60 % de choix. Viennent ensuite trois sujets rassemblant plus de 30 % des réponses : la gestion des ressources humaines, la recherche de mécènes et les relations avec les pouvoirs publics. La réglementation difficile à appliquer (29 %), les besoins croissants de la part des bénéficiaires (21 %, et surtout 33 % dans le secteur social) sont ensuite cités.

Pour les responsables coopératifs, la gestion des ressources humaines est le sujet le plus souvent cité comme étant une difficulté (58 %). Vient ensuite la recherche de l'équilibre financier citée par plus de la moitié des répondants des coopératives agricoles et de production (respectivement 52 % et 50 %).

Les relations avec les pouvoirs publics sont plus délicates aux yeux des responsables de coopératives agricoles (19 %) que des responsables des coopératives de production (13 %). Notons également que la moitié des responsables de coopératives agricoles considèrent la réglementation difficile à appliquer.

Les questions d'actualité

L'entrepreneuriat social : un sujet qui fait débat, l'Économie Sociale et Solidaire : une appartenance à (re)confirmer

Il était demandé aux personnes interrogées leur niveau de connaissance et si elles se sentaient concernées par l'expression «entrepreneurs sociaux».

Les responsables associatifs et coopératifs sont respectivement 33 % et 24 % à déclarer connaître cette expression et à se sentir concernés, surtout dans le secteur social (34 %) et dans les coopératives de production (28 %). Proportions loin d'être négligeables quand on sait les débats actuels autour de cette question. Il convient, néanmoins, de préciser que plus de 23 % des responsables associatifs et coopératifs ne connaissent pas cette expression. 30 % des responsables des coopératives agricoles connaissent cette expression et ne se sentent pas concernés.

Par ailleurs, quel que soit le statut juridique, l'identification à l'Économie Sociale et Solidaire est claire pour les répondants avec 55 % des responsables associatifs et 57 % des responsables coopératifs qui déclarent «tout à fait» s'identifier à l'ESS, et 31 % qui déclarent «plutôt oui». En ce qui concerne plus précisément le monde associatif, cette identification à l'ESS est bien plus forte comme en 2009 dans les secteurs du social, des loisirs et de l'éducation populaire que dans ceux de la culture et du sport. En effet, 34 % des responsables culturels et 27 % des responsables sportifs déclarent ne pas s'identifier à l'ESS. Il existe manifestement une grande différence selon les secteurs d'activité, montrant la grande diversité du mouvement associatif. Constat que l'on peut également faire pour les coopératives car, comme en 2009, le secteur agricole montre quelques réserves quant à son identification à l'Économie Sociale et Solidaire.

Au regard de ces résultats, l'animation d'un débat de fond régional autour de l'entrepreneuriat social permettrait d'éclaircir le flou existant autour de cette question et de (re)sensibiliser les acteurs à l'Économie Sociale et Solidaire.

Association... ou entreprise associative ?

Au sein du monde associatif, la question de l'entreprise associative fait débat. Pour autant, 10 % des personnes interrogées se sont abstenues de répondre.

Près de trois responsables associatifs sur cinq adhèrent au concept d'« entreprise associative », et plus spécifiquement dans les secteurs du social et de la culture. Il convient de préciser que 31 % sont d'un avis contraire déclarant cette expression «tout à fait inadaptée» ou « potentiellement dangereuse car rapprochant deux concepts différents » (21 %).

Associations, SSIG et nouveaux modes de contractualisation... une pédagogie nécessaire

En termes d'information, seulement 8 % des responsables sont satisfaits et 37 % souhaiteraient en savoir plus sur les Services Sociaux d'Intérêt Général (42% dans le secteur du social et des loisirs). On compte ensuite 53 % de responsables ne sachant pas s'ils sont concernés par les SSIG : 18 % le déclarent clairement, 17 % n'en ont pas vraiment entendu parler et 18 % s'abstiennent de répondre.

En ce qui concerne les nouveaux modes de contractualisation entre les associations et les pouvoirs publics, très peu de responsables déclarent être vraiment informés (6 %) et une forte proportion en demande (40 %). C'est plus important dans le secteur du social : 50 % se disent très concernés, 16 % indiquent ignorer si ces nouveaux modes de contractualisation les concernent, 17 % n'en ont pas entendu parler et 20 % ne se prononcent pas. Ce sont les responsables d'associations culturelles et sportives qui se sentent les moins concernés. Parmi ceux se sentant concernés, 16 % s'estiment préparés (24 % dans le social) contre 30 % qui sont d'un avis contraire, soit à peu près le double. Si l'on ajoute ceux qui indiquent n'avoir pas assez d'éléments pour répondre ou qui ne s'expriment pas, la proportion atteint 53 %.